

LES BREVES

n°67

CALENDRIER



Vendredi 6 septembre
Firoba Apéro
 sous la Halle
 Tartes flambées
avec la participation
du groupe vocal Arpège
 A partir de 18h 30.

Dimanche 15 septembre
Büramart

Vendredi 4 octobre
Firoba Apéro
 Sous la halle
 Tartes flambées

Vendredi 5 octobre
Club Bouliste
 Concours de doublettes

Samedi 19 octobre
Chorale St-Georges
 Vente des cartes de
 membres

30 octobre
Pompiers
 Vente des calendriers

 Plantation de la haie
 fruitière

Dimanche 8 décembre
Fête de Noël des Aînés

Dimanche 15 décembre
Wienachta Apéro

Conseil municipal du 18 juillet 2019

AFFAIRES FINANCIERES

Le Foyer Saint-Georges est mis à la disposition de l'association O2 Fitness pour l'année scolaire 2019-2020, pour un montant de location s'élevant à 500.00 € par an, les lundis de 20h00 à 21h00 et les jeudis de 19h30 à 20h30 pour les cours de Fitness.

AFFAIRES FORESTIERES

L'état prévisionnel des coupes à façonner prévu par l'O.N.F. pour 2020 qui s'élevait à un montant prévisionnel de recette brute HT de 101 170.00 € pour un volume de 1.940 m3 présenté par l'Office National des Forêts n'est pas retenu. Ne seront réalisés que des travaux de coupes à façonner sur la parcelle 11 pour un montant de 31 320.00 € HT, la parcelle 8 sera conservée pour la vente du bois sur pied et les chênes de la parcelle 9 seront préservés. La priorité pour les coupes sera attribuée aux arbres dépérissant.

AFFAIRES D'URBANISME

Les travaux de réfection du pont de l'III à Roppentzwiller vont nécessiter courant septembre, la déviation de la circulation des véhicules du bas du village de cette même commune vers la piste cyclable.

Les travaux de mise en place de la vidéo-protection sont achevés, ceux-ci ont été subventionnés par l'Etat et le Conseil départemental. Le reste à charge de la commune s'élève à 2 115.00 €.

La mise en conformité et en sécurité du stade de football et la mise en place d'un système d'arrosage nécessitent des aménagements d'un montant prévisionnel de 46 104.60 € HT. Une aide financière sera déposée auprès de la LAFA – District d'Alsace de Football de Strasbourg en vue de financer ces travaux qui bénéficient en outre d'une aide de 40% du Conseil départemental.

Madame Laetitia RUETSCH et Monsieur Cédric ERNY souhaitent vendre leur maison située 6, place du Foyer et acquérir la Maison DEMANGE, 6 rue du Niederer Berg. Le Conseil Municipal approuve leur candidature et s'engage pour 6 mois à leur vendre cette propriété communale au prix de 160 000.00 €.

Le 21 février 2019, la Communauté de communes Sundgau a arrêté la procédure du PLUi. Les services de l'Etat sont actuellement concertés pour avis. La DDT a émis des observations concernant l'assainissement et sur les surfaces d'extension de certaines communes, autres que Durmenach. Une réunion du comité de pilotage du PLUi est prévue le 23 septembre pour répondre à toutes ces remarques.

AFFAIRES GENERALES

Les nouveaux statuts révisés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin sont approuvés par le conseil municipal.

Monsieur le Maire présente le bilan financier de la journée citoyenne du 25 mai 2019 qui a une nouvelle fois mobilisé de très nombreux habitants qui se sont affairés autour des chantiers qui leur ont été proposés par la commune.

Les frais engagés sont de 5 591.39 € pour des travaux qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers d'euros, des travaux qui n'auraient clairement pour la plupart pas été réalisés sans la mobilisation des citoyens de notre commune. Monsieur le maire exprime sa grande reconnaissance à toutes les personnes qui ont répondu à l'appel de la commune en mobilisant leurs compétences et leurs énergies pour contribuer au mieux vivre de l'ensemble des habitants.

Le bilan financier de la construction de la Régio Halle André Zundel s'élève à **153 141.13 € HT**, les frais engagés pour ce projet ont été intégralement couverts par les subventions de l'Etat, de l'Europe, du Conseil départemental, de la réserve parlementaire et par un don du CADEC pour le reste à charge. Ce projet qui a permis de « reconstruire » le cœur du village est remarquable également par la mobilisation des acteurs de la filière bois de notre territoire qui ont pu, à travers lui, montrer qu'il est encore possible de valoriser localement et de la plus belle manière qui soit, des bois issus de nos forêts sundgaviennes.

Travaux de protection de Berge du Niesbach : Des travaux de renforcement des berges de l'Insali sont prévus du 14 octobre au 01 novembre 2019. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'III réalisera, après autorisation de la DDT, un tunage protégeant la berge concernée.

En raison de la sécheresse, un arrêté préfectoral limite provisoirement l'usage de l'eau dans le département du Haut-Rhin, des restrictions d'usage s'appliquent par conséquent aux particuliers et aux collectivités. Une copie de cet arrêté a été distribué dans les boîtes aux lettres des foyers de Durmenach.



La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (Safer) propose à la commune l'acquisition de deux parcelles Section 03 n° 25 et Section 04 n° 131 situées rue du chemin de fer. Monsieur le Maire propose de demander un certificat d'urbanisme auprès du service instructeur avant de prendre une décision.

M. le Maire informe les conseillers que la société Entreprise de Travaux Publics de l'Est a assigné le 04 juillet 2019 la commune de Durmenach au Tribunal Administratif de Strasbourg au motif de la contestation du titre 80 relatif aux travaux rue de l'III.

Chasse : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du 13 mai 2019 de Monsieur Edouard Kirscher qui exprime ses inquiétudes face aux activités pratiquées en forêt et notamment celles du VTT.

DURMENACH Environnement

Travaux sous tension pour protéger les cigognes

Ce jeudi 1^{er} août, une équipe de trois techniciens d'Enedis est intervenue sur des poteaux électriques pour installer des protections avifaunes, afin d'éviter tout risque d'électrocution et de percuss

En partenariat avec la commune de Durmenach, le conseil départemental et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), Enedis s'est engagée depuis des années à protéger les cigognes de tout risque de percuss

Enedis sensibilisé par la LPO

« En 2018, la LPO nous a rendus attentifs au niveau de la mortalité importante de cigognes entre Durmenach et Roppenzwiller », indique Ber



Le travail est achevé. le dispositif dissuasif a été installé sur un poteau placé dans un champ de blé. Photo L'Aisace

nard Bubendorf, adjoint au directeur territorial d'Enedis. « L'an dernier un couple de cigognes avait construit son nid sur un poteau et trois petits étaient nés. Mais le père est mort électroc

et la mère ne pouvait pas s'occuper toute seule de ses petits qui sont morts », renchérit Sabine Drexler, conseillère départementale et première adjointe à Durmenach.

« Nous avons donc sensibilisé

l'entreprise Enedis pour qu'elle installe des protections ».

Après des réunions entre les différents acteurs et après avoir réalisé un inventaire des poteaux potentiellement dangereux, Enedis

s'est engagée à faire des travaux sous tension sans gêner les clients.

Dix-neuf protections installées cet été

« Cet été, nos techniciens, Florian chargé de travaux, Arnaud et Alexandre monteurs, installeront au total 19 protections avifaunes sur sept supports, ce qui permettra d'éviter tout risque de percuss

ion ou d'électrocution pour les cigognes », précise Bernard Bubendorf.

Les travaux consistaient ce jeudi 1^{er} août à installer des balises de protection sur la ligne tout en assurant la continuité de fourniture d'électricité. Ce dispositif dissuasif a déjà fait ses preuves ailleurs en Alsace, notamment dans la région des Trois frontières.

Si les cigognes ne peuvent plus construire leur nid, la mise en place de cet équipement bénéficie également à d'autres oiseaux, bus

sons, milans, bref à un large éventail d'espèces. « Notre optique étant d'agir de manière globale pour la préservation de la biodiversité », conclut Florian Bodina, responsable cigognes au conseil départemental, et Jocelyn Perret, responsable du site d'exploitation d'Enedis à Altkirch.

Texte et photos : Françoise ITAMARO



Un important dispositif est déployé par Enedis pour installer 19 protections avifaunes sur sept poteaux. Photo L'Aisace



Le travail des techniciens demande une synchronisation parfaite. À 11 h 45, le dispositif était installé. Photo L'Aisace

LE CHIFFRE

506

Le conseil départemental et la LPO ont comptabilisé, en 2018, 506 couples de cigognes dans le Haut-Rhin. Les échassiers nidifient principalement autour de Hunawihr (60), Senthem (54), au zoo de Mulhouse (35), Rouffach (29), Seppois-le-Haut (26), Cernay (18). Il est recommandé de ne pas nourrir le volatile car si son nourricier s'absente pendant une longue période, il est en danger.



Bernard Bubendorf montre ici l'une des protections qui, installées sur les poteaux, ne permettront plus aux cigognes de nidifier. Afin de protéger les cigognes de Durmenach et alentours, Enedis a consenti un investissement de 10 000 €. Photo L'Aisace

Durmenach

De mai à octobre:
chaque 1er vendredi du mois
à partir de 18h30

Firobaapéro**Derma**

Buvette - Tartes flambées

Régio Halle André Zund

Société d'histoire Août 2011

*Et si le vendredi 6 septembre,
on chantait tous ensemble ???*



DECHETS VERTS

La gestion du site des déchets verts a été reprise par la Communauté de Communes Sundgau, dans le cadre de sa compétence de collecte et traitement des déchets. Des travaux permettant une meilleure desserte par les usagers et le prestataire, ont été réalisés.

Un nouveau mode de gestion est en place, notamment pour la collecte : tous les déchets, qu'ils soient de coupe ou de taille, sont désormais mélangés sur un seul et même tas, sur la partie haute du site.

Une modification des horaires d'ouverture, va prochainement être mise en place avec plus de créneaux.

Tous les renseignements utiles vous seront communiqués lors de la diffusion de prochaines brèves.

